



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE)

Faubourg de l'Hôpital 43
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel
Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
CIIP.SRTI@ne.ch
<http://www.ciip.ch>

Office fédéral de la communication
OFCOM
Alfons Birrer
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

N/Réf.:

Neuchâtel, le 8 juin 2007 /CGS

Consultation sur le projet de nouvelle consultation SRG SSR

Monsieur,

Nous nous permettons de prendre position dans le cadre de la consultation sus-nommée. Il nous apparaît normal que les milieux de l'instruction publique aient leur mot à dire en la matière. A ce titre, notre commission romande des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE) est la mieux à même de prendre position : c'est en effet elle qui entretient des liens privilégiés avec la SSR.

Le projet de concession nous paraît bien formulé dans l'ensemble.

Nous saluons en particulier l'article 2, alinéa 4, point c) : « **La SSR contribue à la formation du public, notamment grâce à la diffusion régulière d'émissions éducatives** »

Nous saluons aussi l'article 11, alinéa 1, point d) : « **Les offres en ligne incluent des informations sur les connaissances de base traitées dans les émissions éducatives (...)** »

Le développement des ressources en ligne émanant des chaînes de la SSR nous paraît de la plus haute importance pour l'éducation et la formation. **C'est pourquoi nous nous permettons de demander un complément important à l'article 9 alinéa 2 de la concession.** Ce complément pourrait être formulé comme suit : « **Aucune contribution ne sera exigée pour les archives et les émissions en ligne mises à disposition des écoles et des établissements de formation en Suisse** ».

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le collaborateur scientifique : Christian Georges

